

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Industrie

**Rapport sur les priorités  
et la planification**

**Année 2021**

**Volume 2**

Novembre/ 2020

---

## Table des matières

### Contenu

Section 1.	Message du ministre .....	1
1.1	Message du ministre .....	1
1.2	Déclaration du Secrétaire Général .....	2
Section 2.	Au sujet du portefeuille.....	3
2.1	La mission.....	3
2.2	Le ministère .....	5
2.3	Fiche Portefeuille .....	7
	Gestionnaire responsable : Ministre de l'Industrie .....	7
2.4	Planification des activités pour l'année n .....	9
Section 3.	Planification détaillée du programme 01 .....	11
3.1	Présentation du programme .....	11
3.1.1	Programme 1 : Industrie et Appui à l'investissement .....	11
3.2	Justification des dépenses prévues pour l'année n.....	12
3.3	Fiches - programmes : .....	13
3.4	Principaux projets .....	14
3.4.1	Liste des grands projets de l'État (GPE) en cours .....	14
3.4.2	Liste des projets en cours en milliers de DA ....	14
3.4.3	Sommaire de l'avancement des projets par type d'intervention en milliers de DA .....	15
3.4.4	Avancement des Projets par secteur (nomenclature actuelle) en milliers de DA .....	15
3.4.5	Liste des nouveaux grands projets .....	16
3.4.6	Liste des nouveaux projets en milliers de DA .....	16
3.5	États complémentaires .....	17
3.5.1	Prévisions de l'évolution des postes ouverts et de la masse salariale En milliers DA .....	17
3.5.2	Prévisions des dépenses des organismes sous tutelle .....	17
i.	Dépenses des principaux organismes sous tutelle (milliers de dinars).....	17
3.5.3	Prévisions de l'évolution des comptes d'affectation spéciale milliers DA.....	18
Section 4.	Planification détaillée du programme 02 .....	19
4.1	Présentation du programme .....	19

4.1.1	Programme 02 : Administration Générale .....	19
4.2	Justification des dépenses prévues pour l'année n.....	19
4.3	Fiches - programmes : .....	20
4.4	Principaux projets .....	21
4.4.1	Liste des grands projets de l'État (GPE) en cours .....	21
4.4.2	Liste des projets en cours.....	21
4.4.3	Sommaire de l'avancement des projets par type d'intervention En milliers de DA .....	22
4.4.4	Avancement des Projets par secteur (nomenclature actuelle) En milliers de DA .....	22
4.4.5	Liste des nouveaux grands projets .....	23
4.4.6	Liste des nouveaux projets.....	23
4.5	États complémentaires .....	24
4.5.1	Prévisions de l'évolution des postes ouverts et de la masse salariale (milliers de dinars).....	24
4.5.2	Prévisions des dépenses des organismes sous tutelle (milliers de dinars)....	24
i.	Dépenses des principaux organismes sous tutelle (milliers de dinars .....	24
4.5.3	Prévisions de l'évolution des comptes d'affectation spéciale .....	25

## Section 1. Message du ministre

### 1.1 Message du ministre



Section texte

**Insérez la  
signature du  
ministre ici**

## 1.2 Déclaration du Secrétaire Général

Le présent document décrit fidèlement les priorités et la planification du portefeuille et présente des renseignements uniformes, complets, exacts et précis.

---

*Nom du Secrétaire général*

**Insérez la  
signature du  
secrétaire général  
ici**

## **Section 2. Au sujet du portefeuille**

### **2.1 La mission**

#### **Au titre des politiques industrielles.**

- Élabore et met en œuvre les politiques industrielles par filière ;
- Veille au renforcement des capacités productives des entreprises industrielles ;
- Encourage les programmes d'intégration intra et intersectoriels ;
- Favorise le partenariat industriel et encourager la sous-traitance ;

#### **Au titre de la promotion des activités industrielles**

- Développement et promotion de nouvelles activités industrielles et les nouvelles technologies ;
- Promotion des centres techniques industriels et à la consolidation de leurs capacités de recherche et de développement.

#### **Au titre de la compétitivité et des services d'appui à l'entreprise.**

- Proposer, élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de normalisation, de propriété industrielle, de métrologie et son adaptation ;
- Soutien aux organismes d'évaluation de la conformité ;
- Définir les mécanismes nécessaires à la promotion de l'innovation et du développement technologique dans le secteur industriel et minier et l'accès des entreprises à la technologie ;
- Développer les programmes de mise à niveau des entreprises industrielles ;

#### **Au titre de la sécurité industrielle.**

- Propose, en relation avec les secteurs concernés, toute mesure destinée à prévenir les risques industriels et miniers ;
- Participe à l'élaboration des règles de sécurité industrielle et minière ;

#### **Au titre de la gestion des participations de l'État dans le secteur public industriel.**

- Veille au développement des entreprises publiques industrielles et à l'optimisation des participations de l'État dans le secteur public industriel ;
- Assure la supervision des entreprises publiques industrielles

#### **Au titre de la promotion et de l'attractivité de l'investissement.**

- Propose la politique nationale liée à la promotion de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires ;
- Veille à la cohérence d'ensemble des mesures et des dispositifs incitatifs en matière de promotion de l'investissement et proposer les améliorations nécessaires ;

**Au titre de la promotion et du développement de la petite et moyenne entreprise.**

- Encourage la création de nouvelles petites et moyennes entreprises et l'élargissement de leur champ d'activité ;
- Modernise l'environnement et les dispositifs d'appui aux petites et moyennes entreprises ;
- Veille à la bonne affectation des fonds d'appui, de soutien et de garantie en vue de faciliter l'accès aux petites et moyennes entreprises à des financements adaptés ;
- Met en place un cadre de concertation avec le mouvement associatif et les organisations patronales des petites et moyennes entreprises.

## 2.2 Le ministère

L'organisation administrative du Ministère de l'Industrie selon la nouvelle composition du Gouvernement fixée par le décret présidentiel n°20-163 du 23 juin 2020, modifiée et complétée portant nomination des membres du Gouvernement, n'est pas encore intervenu.

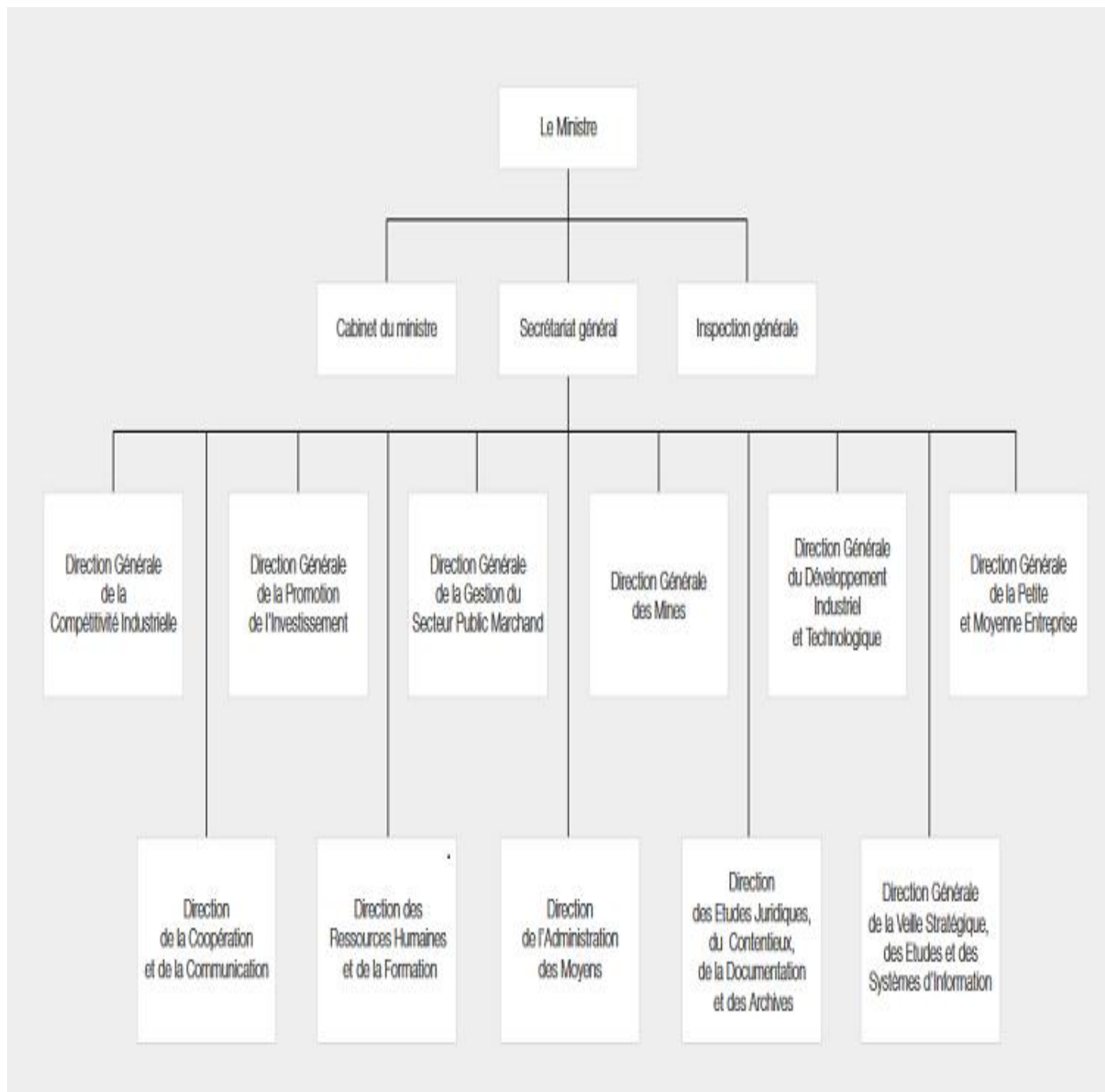
L'organisation actuelle est celle de l'Ex-Ministère de l'Industrie et des Mines qui prévoit, outre le cabinet du Ministre, le Secrétaire Général et l'Inspection Générale, six (06) Directions Générales chargés :

- De la compétitivité Industrielle;
- De la promotion des Investissement;
- De la gestion du secteur public marchand;
- Du développement Industrielle et Technologique;
- De la petite et Moyenne et entreprise ;
- De la veille stratégique, des études et des systèmes d'informations;
- Des Mines.

La direction Générale des Mines a pour mission de veiller au développement de l'exploitation géologique, de la recherche géologique et minière et de l'exploitation et de la valorisation des ressources minières. Cette activité relève désormais du Ministère des Mines créé en vertu des dispositions du décret présidentiel n°20-163 sus cité.



## Organigramme du Ministère de l'Industrie :



## 2.3 Fiche Portefeuille

Gestionnaire responsable : Ministre de l'Industrie

### Répartition des crédits de paiements et les autorisations d'engagement par programme

Programmes	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement
1. Industrie et appui aux investissements	9 011 054 000	5 402 334 000
2. Administration générale	523 786 000	489 427 000
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 534 840 000</b>	<b>5 891 761 000</b>

### Répartition des crédits des programmes par type de centre de responsabilités

Programmes	Services centraux	Services déconcentrés	Organismes sous tutelle	Organes territoriaux	Total
1. Industrie et appui aux investissements	780 763 000	4 075 428 000	1 532 813 000	2 622 050 000	9 011 054 000
2. Administration générale	523 786 000	-	-	-	523 786 000
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 304 549 000</b>	<b>4 075 428 000</b>	<b>1 532 813 000</b>	<b>2 622 050 000</b>	<b>9 534 840 000</b>

### Dépenses du portefeuille par programme et titre- année 2021

Programmes	Titre1 Dépense de Personnel	Titre 2 Dépenses Fonctionnement des services	Titre3 Dépenses d'Investissement	Titre 4 Dépenses de Transfert	Total
1. Industrie et appui aux investissements	3 028 701 800	726 696 200	4 964 320 000	291 336 000	9 011 054 000
2. Administration générale	445 645 000	43 782 000	34 359 000		523 786 000
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 474 346 800</b>	<b>770 478 200</b>	<b>4 998 679 000</b>	<b>291 336 000</b>	<b>9 534 840 000</b>

### Dépenses du portefeuille par titre et type de centre de responsabilité année 2021

Type de centre de responsabilité	Titre1 Dépense de Personnel	Titre 2 Dépenses Fonctionnement des services	Titre3 Dépenses d'Investissement	Titre 4 Dépenses de Transfert	Total
Services centraux	891 290 000	87 564 000	34 359 000	291 336 000	<b>1 304 549 000</b>
Services déconcentrés	1 663 369 000	69 789 000	2 342 270 000		<b>4 075 428 000</b>
Organismes sous tutelle <sup>1</sup>	919 687 800	613 125 200			<b>1 532 813 000</b>
Organes territoriaux			2 622 050 000		<b>2 622 050 000</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 474 346 800</b>	<b>770 478 200</b>	<b>4 998 679 000</b>	<b>291 336 000</b>	<b>9 534 840 000</b>

### Évolution des dépenses par programme (en milliers DA)

Programme	Dépenses réelles année (N-2)	Estimation des dépenses année (N-1)	Dépenses prévues année 2021	Dépenses prévues année 2022	Dépenses prévues année 2023
1. Industrie et appui aux investissements			9 011 054	10 092 913	9 554 429
2. Administration générale			523 786	586 671	555 371
<b>Total des dépenses</b>			<b>9 534 840</b>	<b>10 679 584</b>	<b>10 109 800</b>

### Évolution des postes ouverts par type de services

Type de services	N-2	N-1	2021	2022	2023
Services centraux		924	904	904	904
Services déconcentrés		2 186	2 178	2 178	2 178
Organismes sous tutelle		1 699	1 699	1 699	1 699
<b>Total des postes</b>		<b>4 809</b>	<b>4 781</b>	<b>4 781</b>	<b>4 781</b>

<sup>1</sup> Organisme signifie établissement public

## 2.4 Planification des activités pour l'année n

Expliquez **les objectifs stratégiques pour la période 2021-2023** du ministère et **les actions à entreprendre pour l'année 2021** pour atteindre ces objectifs stratégiques.

Dans le cadre de la politique générale du gouvernement, le Ministère de l'Industrie s'est consacré à l'exécution des actions qui lui ont été confiées dans les domaines de la politique de développement industriel et la promotion de l'investissement de la PME, d'appui à la diversification économique et la promotion des exportations à travers l'aide à l'accès au financement bancaire et à la mise en place de structures d'appui et d'animation économique locale, pour aider les entreprises émergentes et innovantes.

L'amélioration du climat des affaires est devenue une priorité pour le gouvernement, pour relancer l'investissement et redynamiser l'entrepreneuriat, ces mesures améliorent l'attractivité du pays en matière d'investissement peuvent libérer le potentiel de l'initiative privée, source naturelle pour accroître les opportunités d'investissements, favorisant le flux de capitaux, porteurs de technologie et savoir-faire, valorisant le potentiel national et créateur d'emplois.

Les mesures proposées dans l'avant-projet de la loi de finances pour 2021 au titre du secteur de l'industrie s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action stratégique du secteur. Ce plan d'action s'est fixé comme principal objectif, une croissance économique durable et génératrice d'emplois, notamment, à travers :

Les initiatives importantes du ministère de l'industrie :

- Le déploiement et la diversification du potentiel industriel
- La promotion du partenariat national et international, susceptible de jouer un rôle d'entraînement et de transfert de savoir-faire, en mobilisant les apports extérieurs orientés vers les projets à forte valeur ajoutée;
- La promotion d'industrie accusant un retard dans leur déploiement, telles que les industries liées aux TIC et à l'automobile ainsi que la refondation des relations entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants;
- L'amélioration de la compétitivité des entreprises;
- L'amélioration du climat des affaires.

Axes majeurs de la stratégie industrielle.

Renforcement du potentiel industriel national par l'incitation des entreprises, notamment du secteur privé, à participer plus largement au développement du pays, à travers :

- La mise en place de politiques publiques d'appui à la mise à niveau et de la modernisation de ces entreprises, notamment sur les plans technologique, managérial et de la formation des ressources humaines;
- L'octroi de facilitations sous forme de préférence nationale consentie aux entreprises pour la pénétration des marchés,
- La création et le développement de différentes structures de facilitation et d'appui en soutien aux entreprises industrielles.

Assurer un déploiement spatial des activités industrielles axé sur :

L'accroissement et l'amélioration de l'offre foncière :

- Une territorialisation des politiques industrielles pour gagner en efficacité dans la mise en œuvre des programmes publics d'appui à l'industrie;

La mise en réseau des acteurs de l'industrie, de la formation et de la recherche pour initier un

processus d'appropriation technologique et d'apprentissage de l'innovation industrielle.

Toutes les actions à entreprendre dans le secteur de l'industrie sont inscrites dans le compte d'affectation spéciale 302-124 intitulé fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle, et toutes les actions citées ci-dessus sont détaillées dans l'arrêté de nomenclatures des recettes et des dépenses dudit compte, le ministère de l'industrie puisera de ce fonds de son intervention pour la relance de l'industrie algérienne, toutes les opérations d'équipement qui font objet de gel dans l'exercice en cours viennent en complément et en soutien pour subvenir aux besoins des structures en charge de cette mission, certes la prise en charge des salaires du personnel et des frais de fonctionnement des services centraux ainsi que les services déconcentrés est nécessaire pour assurer le continuité du bon fonctionnement de l'administration.

## Section 3. Planification détaillée du programme 01

### 3.1 Présentation du programme

#### 3.1.1 Programme 1 : Industrie et Appui à l'investissement

1. Précisez les finalités du programme.

Le programme de par les dépenses du personnel, vise à prendre en charge les salaires de ces derniers durant l'exercice n.

Les dépenses relatives au frais de fonctionnement des services couvriront les besoins du personnel durant l'exercice n.

Le compte d'affectation spéciale 302-124 intitulé fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle prendre en charge toutes les actions arrivées à maturation, détaillées dans l'arrêté de nomenclatures des recettes et des dépenses.

Axes majeurs de la stratégie industrielle.

Renforcement du potentiel industriel national par l'incitation des entreprises, notamment du secteur privé, à participer plus largement au développement du pays, à travers :

- La mise en place de politiques publiques d'appui à la mise à niveau et de la modernisation de ces entreprises, notamment sur les plans technologique, managérial et de la formation des ressources humaines;
- L'octroi de facilitations sous forme de préférence nationale consentie aux entreprises pour la pénétration des marchés,
- La création et le développement de différentes structures de facilitation et d'appui en soutien aux entreprises industrielles.

Assurer un déploiement spatial des activités industrielles axé sur :

L'accroissement et l'amélioration de l'offre foncière :

- Une territorialisation des politiques industrielles pour gagner en efficacité dans la mise en œuvre des programmes publics d'appui à l'industrie;

La mise en réseau des acteurs de l'industrie, de la formation et de la recherche pour initier un processus d'appropriation technologique et d'apprentissage de l'innovation industrielle.

3. Nommez le responsable du programme.

## 3.2 Justification des dépenses prévues pour l'année n

### **Personnel**

Les dépenses du personnel sont justifiées par la prise en charge des salaires et des charges sociales du personnel relevant de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics à caractère administratifs (EPA) :

Effectifs titulaires des services déconcentrés proposés pour 2021: 1718 soit : (-8) par rapport à 2020.

Reconduction pour les effectifs titulaires de l'administration centrale (382) concernant le programme « industrie et appui aux investissements » ainsi que les effectifs des EPA

- l'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI) : 611.
- l'Office National de la Métrologie Légale (ONML) : 566.

Reconduction des effectifs contractuels proposés 2021 :

- Administration centrale : 80
- Services déconcentrés : 460
- Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI) : 379.
- Office National de la Métrologie Légale (ONML) : 143.

### **Fonctionnement des services**

Les crédits prévus au titre du fonctionnement des services sont destinés à la prise en charge des dépenses liées au remboursement de frais, de l'acquisition et de l'entretien du matériel de bureau et informatique, du loyer et des frais d'entretien des immeubles.

Les crédits retenus tiennent compte des besoins réels du secteur pour assurer le fonctionnement des services de l'administration et la préservation des infrastructures publics relevant du secteur.

### **Investissements**

Les dépenses en investissements reflètent les dépenses relatives au compte d'affectation spéciale intitulé fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle.

Les crédits proposés au titre investissement sont destinés à:

- l'achèvement du programme en cours inscrit à l'indicatif du Ministère de l'Industrie, qui concerne notamment la réalisation de la maison de la qualité ;
- l'aménagement et la réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activités financées sur le compte d'affectation spéciale n°302-124 : « Fonds National d'appui au Développement des PME, d'appui à l'Investissement et de Promotion de la Compétitivité Industrielle », Ligne 03 : « Promotion de la Compétitivité Industrielle ».

### **Transferts**

Les crédits proposés au titre « transfert » sont destinés à la prise en charge :

- des contributions de l'Etat prévues au profit des Etablissement publics à caractère industrielle et Commercial (EPIC) et établissement public à gestion Spécifique (EPS) suivants :
  - l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) ;
  - l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) ;
  - l'Agence de développement de la PME et de la promotion de l'innovation.
  - l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Diversification Industrielle et à l'Amélioration du Climat des Affaires (PADICA).
- Des actions d'appui au développement des PME inscrites au titre de la ligne 01 : « Appui au Développement des PME » du CAS n°302-124 sus-cité ;

Des actions d'appui à l'investissement prévues au titre de la Ligne 02 du CAS n°302-124 sus cité.

### 3.3 Fiches - programmes :

**Nom du programme 1 :** **Industrie et appui aux Investissements**

**Gestionnaire responsable :** Ministre de l'industrie

**Objectif :** Renforcement du potentiel industriel national

- Indicateur : Evolution du nombre d'investissement

**Objectif :** Assurer un déploiement spatial des activités industrielles

- Indicateur1 : Nombre d'entreprises industrielles par territoire

**Objectif :** La mise en réseau des acteurs de l'industrie, de la formation et de la recherche

- Indicateur : Nombre de réseaux mis en place et opérationnels

#### Dépenses du programme 1 par titre et type de centre de responsabilité année 2021

Type de centre de responsabilité	Titre1 Dépense de Personnel	Titre 2 Dépenses Fonctionnement des services	Titre3 Dépenses d'Investissement	Titre 4 Dépenses de Transfert	Total
Services centraux	445 645 000	43 782 000	-	291 336 000	<b>780 763 000</b>
Services déconcentrés	1 663 369 000	69 789 000	2 342 270 000		<b>4 075 428 000</b>
Organismes sous tutelle	919 687 800	613 125 200			<b>1 532 813 000</b>
Organes territoriaux			2 622 050 000		<b>2 622 050 000</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 028 701 800</b>	<b>726 696 200</b>	<b>4 964 320 000</b>	<b>291 336 000</b>	<b>9 011 054 000</b>



### 3.4 Principaux projets

#### 3.4.1 Liste des grands projets de l'État (GPE) en cours

Grands projets de l'État en cours	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Taux d'avancement	Respect des échéanciers (oui ou non)	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
GPE1	NEANT									
GPE2										
<b>Total</b>										

#### 3.4.2 Liste des projets en cours

en milliers de DA

Projets en cours	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Respect des échéanciers (oui ou non)	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
Acquisition, aménagement et équipement de 03 guichets uniques supplémentaires au niveau de la wilaya d'Alger						10 000			
Étude et réalisation de la maison de la qualité Projet						2 332 270			
Honoraires du commissaire enquêteur liés à l'opération d'expropriation pour cause d'utilité publique de la zone industrielle de DRAA EL MIZAN-TIZI GHENIF						2 050			
Indemnisation au titre de l'opération d'expropriation pour cause d'utilité publique de la zone industrielle de BOUKADIR						120 000			
<b>Total</b>						<b>2 464 320</b>			

### 3.4.3 Sommaire de l'avancement des projets par type d'intervention

en milliers de DA

Projets	Autorisation d'engagement	Autorisation d'engagement	Coût estimatif global	Dépenses estimées (N-1)	CP prévus Année 2021	CP projetés Année 2022	CP projetés Année 2023	CP Après 2023	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
	Totale	Réévaluation 2021							
Étude					2 332 270				
Réalisation									
Équipement					10 000				
Réhabilitation									
Autres					122 050				
<b>Total</b>					<b>2 464 320</b>				

### 3.4.4 Avancement des Projets par secteur (nomenclature actuelle)

en milliers de DA

Secteurs	Autorisation d'engagement		Dépenses réelles (N-2)	Dépenses estimées (N-1)	Dépenses prévues Année 2021	Dépenses projetées Année 2022	Dépenses projetées Année 2023
	Initiale	Révisions					
Secteur1							
- S/secteur 57: " infrastructures administratives"				2 464 320			
<b>Total</b>				<b>2 464 320</b>			

### 3.4.5 Liste des nouveaux grands projets

Grands projets de l'État	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
GPE1	NEANT							
GPE2								
<b>Total</b>								

### 3.4.6 Liste des nouveaux projets

en milliers de DA

Nouveaux projets	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
CAS N° 302-124- "Fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle"					2 500 000			
<b>Total</b>					<b>2 500 000</b>			

### 3.5 États complémentaires

#### 3.5.1 Prévisions de l'évolution des postes ouverts et de la masse salariale

En milliers DA

	Postes ouverts					Masse salariale			
	Nombre			Variation (2020-2021)		Montant			Variation (2020-2021)
	2019	2020	2021	Nombre	%	2019	2020	2021	Montant
<b>Services</b>									
Services centraux		462	462	0			445 645	445 645	
Services déconcentrés		2 186	2 178	-8	-0.37		1 657 282	1 663 369	
Organismes sous tutelle		1 699	1 699	0			919 688	919 688	
<b>Total</b>		<b>4 347</b>	<b>4 339</b>	<b>-8</b>	<b>-0.37</b>		<b>3 022 615</b>	<b>3 028 702</b>	

#### 3.5.2 Prévisions des dépenses des organismes sous tutelle

##### i. Dépenses des principaux organismes sous tutelle (dinars)

Principaux organismes sous tutelle	Dépenses réelles année (N-2)	Estimations des dépenses année (N-1)	CP prévus année 2021	CP prévus année 2022	CP prévus année 2023
Subvention à l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)			1 020 132 000	1 026 252 792	1 027 279 045
Subvention à l'Office National de la Métrologie Légale (ONML)			512 681 000	515 757 086	516 272 843
<b>Total</b>			<b>1 532 813 000</b>	<b>1 542 009 878</b>	<b>1 543 551 888</b>

## 3.5.3 Prévisions de l'évolution des comptes d'affectation spéciale

En milliers DA

	Reliquat des crédits au 31 décembre année 2019	Crédits de paiement année 2020	Dotation et autres recettes année 2020	Reliquat des crédits au 31 décembre année (N-1)	Crédits de paiement année 2021	Dotation année 2021	Autres recettes année 2021	Reliquat des crédits au 31 décembre année (N)
Compte d'affectation spéciale N° 302-124 "Fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle"	51 821 677				2 500 000			
<b>Total</b>	<b>51 821 677</b>				<b>2 500 000</b>			

## Section 4. Planification détaillée du programme 02

### 4.1 Présentation du programme

#### 4.1.1 Programme 02 : Administration Générale

Finalités du programme.

Le programme, support des structures du ministère et de leurs dépenses communes, prend en charge les salaires des personnels, les dépenses de fonctionnement des services ainsi que les dépenses d'équipement.

Nommez le responsable du programme.

### 4.2 Justification des dépenses prévues pour l'année n

#### **Personnel**

Les dépenses du personnel sont justifiées par la prise en charge du personnel affecté au programme « administration générale » durant l'année

Effectifs titulaires proposés pour 2021: 442 soit : (-20) par rapport à 2020.

Les 20 postes budgétaires supprimés concernent les fonctionnaires relevant de la Direction Générale des Mines ayant fait l'objet de transfert de l'ex Ministère de l'Industrie et des Mines vers le Ministère des Mines.

#### **Fonctionnement des services**

Les dépenses de fonctionnement des services sont relatives à la prise en charge des besoins du personnel affecté au programme, pour l'accomplissement de leurs missions

#### **Investissements**

Les dépenses en investissements sont justifiées par la prise en charge du matériel informatique durant l'année 2021.

#### **Transferts**

**Néant**

### 4.3 Fiches - programmes :

Nom du programme 2 : **ADMINISTRATION GENERALE**

Gestionnaire responsable :

**Objectif 1** : Modernisation de la gestion administrative

- *Indicateur*: Taux de moyens informatiques récents mis à la disposition des services

**Objectif 2** : Recyclage et perfectionnement de toutes les catégories de personnel.

- *Indicateur* : Nombre de sessions de formation /an

#### Dépenses du programme 2 par titre et type de centre de responsabilité année 2021

Type de centre de responsabilité	Titre1 Dépense de Personnel	Titre 2 Dépenses Fonctionnement des services	Titre3 Dépenses d'Investissement	Titre 4 Dépenses de Transfert	Total
Services centraux	445 645 000	43 782 000	34 359 000	-	<b>523 786 000</b>
Services déconcentrés	-	-	-	-	-
Organismes sous tutelle	-	-	-	-	-
Organes territoriaux	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses</b>	<b>445 645 000</b>	<b>43 782 000</b>	<b>34 359 000</b>	<b>-</b>	<b>523 786 000</b>

## 4.4 Principaux projets

### 4.4.1 Liste des grands projets de l'État (GPE) en cours

Grands projets de l'État en cours	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Taux d'avancement	Respect des échéanciers (oui ou non)	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
GPE1	<b>NEANT</b>									
GPE2										
<b>Total</b>										

### 4.4.2 Liste des projets en cours

Projets en cours	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Respect des échéanciers (oui ou non)	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
Acquisition du matériel informatique (122 Firewalls, 292 imprimantes, 1460 ordinateurs, 332 scanners et 146 switchs réseau)						34 359			
<b>Total</b>						<b>34 359</b>			



#### 4.4.3 Sommaire de l'avancement des projets par type d'intervention

En milliers de DA

Projets	Autorisation d'engagement	Autorisation d'engagement	Coût estimatif global	Dépenses estimées (N-1)	CP prévus Année 2021	CP projetés Année 2022	CP projetés Année 2023	CP Après 2023	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
	Totale	Réévaluation 2021							
Étude									
Réalisation									
Équipement					34 359				
Réhabilitation									
.....									
<b>Total</b>					<b>34 359</b>				

#### 4.4.4 Avancement des Projets par secteur (nomenclature actuelle)

En milliers de DA

Secteurs	Autorisation d'engagement		Dépenses réelles (N-2)	Dépenses estimées (N-1)	Dépenses prévues Année 2021	Dépenses projetées Année 2022	Dépenses projetées Année 2023
	Initiale	Révisions					
Secteur1							
- S/secteur 47: "Informatique"					34 359		
<b>Total</b>					<b>34 359</b>		

#### 4.4.5 Liste des nouveaux grands projets

Grands projets de l'État	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
GPE1	NEANT							
GPE2								
<b>Total</b>								

#### 4.4.6 Liste des nouveaux projets

Nouveaux projets	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
Projet 1	NEANT							
Projet 2								
<b>Total</b>								

## 4.5 États complémentaires

### 4.5.1 Prévisions de l'évolution des postes ouverts et de la masse salariale (milliers de dinars)

	Postes ouverts					Masse salariale			
	Nombre			Variation (2020-2021)		Montant			Variation (2020-2021)
	2019	2020	2021	Nombre	%	2019	2020	2021	Montant
<b>Services</b>									
Services centraux		462	442	-20			465 810	445 645	
Services déconcentrés									
Organismes sous tutelle									
<b>Total</b>		<b>462</b>	<b>442</b>	<b>-20</b>			<b>465 810</b>	<b>445 645</b>	

### 4.5.2 Prévisions des dépenses des organismes sous tutelle (milliers de dinars)

#### i. Dépenses des principaux organismes sous tutelle (milliers de dinars)

Principaux organismes sous tutelle	Dépenses réelles année (N-2)	Estimations des dépenses année (N-1)	CP prévus année N	CP prévus année (N+1)	CP prévus année (N+2)
EPA	NEANT				
EPST					
<b>Total</b>					

#### 4.5.3 Prévisions de l'évolution des comptes d'affectation spéciale

	Reliquat des crédits au 31 décembre année 2019	Crédits de paiement année 2020	Dotation et autres recettes année 2020	Reliquat des crédits au 31 décembre année (N-1)	Crédits de paiement année 2021	Dotation année 2021	Autres recettes année 2021	Reliquat des crédits au 31 décembre année (N)
C.A.S. 1	<b>NEANT</b>							
C.A.S. 2								
<b>Total</b>								